



DOUANES CAMEROUNAISES
CAMEROON CUSTOMS



EXPOSE DGD : POLITIQUE FISCALE ET RELANCE ECONOMIQUE

**CONFERENCE ANNUELLE DES RESPONSABLES DES SERVICES
CENTRAUX, DECONCENTRES ET EXTERIEURS DU MINISTERE DES
FINANCES 2023**

Palais des Congrès, 03 février 2023



Éléments de Contexte et introduction

L'environnement économique en 2023 reste marqué par l'impact des chocs exogènes sur la vie e économique nationale.

Au plan douanier :

- **la persistance de la crise sanitaire internationale du COVID-19;**
- **la crise russo-ukrainienne , sources de :**
 - ❖ perturbation des chaines logistiques,
 - ❖ de contraction du commerce extérieur
 - ❖ et d'exacerbation des tensions inflationnistes sur le fret maritime international, les intrants de production intersectorielle et les denrées de grande consommation.

Éléments de Contexte et introduction

Dans ce contexte, plusieurs leviers douaniers sont en vigueur ou envisagés, au titre de la mise en œuvre des mesures nouvelles de la loi de finances 2023, pour soutenir la compétitivité, la relance et la croissance économique nationale.

Pour l'essentiel, les politiques douanières au service du soutien et la relance économique sont relatives à :

- La préservation de la paix et la sécurité nationale, au service de la stabilité sociale et politique, sans lesquelles aucune perspective de vitalité économique n'est possible ;
- La contribution au financement optimal de la stratégie nationale de développement ;
- La promotion des investissements, la transformation structurelle et la diversification de l'économie ;
- La valorisation des exportations, au service de l'accroissement des devises et de l'équilibre de la balance commerciale et des paiements ;
- La lutte contre la vie chère, source d'accroissement du pouvoir d'achat des ménages et de renforcement de la demande nationale ;
- L'amélioration de l'environnement des affaires et la facilitation des échanges du commerce extérieur.

AXES DE LA PRESENTATION

I- ELEMENTS DE CONTEXTE

**II- POLITIQUES DOUANIERES DE SOUTIEN ET
DE RELANCE ECONOMIQUE**

III- IMPACT DES POLITIQUES

IV- CONCLUSION

A. Politiques douanières de soutien et de relance de l'économie nationale, au titre de la contribution à la préservation de la paix et la sécurité nationales



Dans un premier temps, en guise de soutien à l'économie nationale et à sa relance, au titre de la contribution à la préservation de la paix et la sécurité nationales, la fonction sécuritaire de la Douane est au service de la préservation de la paix et la sécurité nationales, gage de l'essor économique



A Cet effet le maillage du territoire national par les services douaniers contribue à agir et intercepter les courants d'importation qui menacent la sécurité nationale, telles qu'illustrées par les saisies des charges pour la fabrication d'explosifs, des substances dangereuses à double usage, d'armes létales et non létales ainsi que de munitions

B. CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT, A TRAVERS LA MOBILISATION OPTIMALE DES RECETTES DOUANIERES

- *Cette fonction permet l'allocation des ressources nécessaires à la couverture des charges financières de l'Etat, au titre du fonctionnement des services et des dépenses d'investissement en infrastructures diverses (écoles, hôpitaux, routes, etc.).*
- *Sur ce plan la DGD à travers une politique fiscale adéquate contribue au financement de la SND30.*

Sur les trois premières années de la mise en œuvre de la SND30, à savoir 2020-2022, la DGD a mobilisé 2 457,5 milliards de FCFA pour un objectif de 2 318,6 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 106,0%. Sur la même période, les recettes douanières budgétaires se sont améliorées passant de 707,8 milliards en 2020 à 897,4 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse globale de près de 190 milliards en valeur absolue et de 26,8% en valeur relative.

B. CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT, A TRAVERS LA MOBILISATION OPTIMALE DES RECETTES DOUANIERES

- *Pour l'exercice budgétaire 2022, l'objectif de recettes étaient de 863,9 milliards FCFA, pour des réalisations non consolidées de 897,4 milliards FCFA, pour un taux de réalisations de 103,9%, soit une plus-value de 33,5 milliards FCFA, en comparaison avec les réalisations de l'année 2021 établies à 852, 3 milliards FCFA, soit une hausse de 5,3% en valeur relative et de 45, 1 milliards FCFA en valeur absolue.*
- *Pour faire exhaustif, l'Administration des Douanes a mobilisé, à titre non consolidé, un montant global des recettes (budget et hors budget) de 1 128 milliards FCFA. Lesdites recettes globales sont en hausse de 9,1% en valeur relative et de 94,0 milliards FCFA en valeur absolu, par rapport aux performances globales de 2021 évaluées à 1 034, 0 milliards FCFA.*

C.POLITIQUES DOUANIERES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS , DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET DE DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Il s'agit en l'occurrence :

▪ *Des avantages tarifaires découlant de la mise des APE Cameroun/Union européenne/Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf)*

Pour ce qui est de l'APE, l'on relève que le montant de 52,3 milliards de moins-values fiscales liées au démantèlement tarifaire a profité principalement aux importations de biens intermédiaires (36%), des intrants de consommation des entreprises (35%), des équipements industriels (14%), de matériel de transport (7%) et de consommation des ménages (4%).

C.POLITIQUES DOUANIERES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS , DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET DE DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

Il s'agit en l'occurrence :

▪ *Des avantages tarifaires découlant de la mise des APE Cameroun/Union européenne/Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf)*

Concernant la ZLECAf, sa mise en œuvre depuis deux ans s'inscrit dans la perspective de renforcement de l'intégration régionale tel que mentionnée dans le SND30. L'objectif étant, entre autres de stimuler la croissance nationale et d'accroître les flux commerciaux.

C.POLITIQUES DOUANIERES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS , DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET DE DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

- *De l'application des facilités fiscales dans le cadre de la loi de 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun ainsi que celles découlant du régime douanier des zones économiquement sinistrées, ainsi qu'il suit :*

C- POLITIQUES DOUANIERES DE PROMOTIONS DES INVESTISSEMENTS , DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET DE DIVERSIVICATION ECONOMIQUE

- ❖ *Exonération totale des droits et taxes de douane en faveur des équipements et matériels destinés à la phase d'installation des entreprises nouvelles ;*
- ❖ *Droit de douane modéré à 5% et exonération de TVA sur les équipements, matériels et intrants de production, en phase d'exploitation.*
- ❖ *L'octroi des régimes douaniers économiques, qui permettent le stockage, la transformation ou l'utilisation ou circulation des marchandises en suspension des droits et taxes. Il s'agit notamment des régimes de la zone franche industrielle, du perfectionnement actif ou passif, de l'entrepôt, etc.*

C.POLITIQUES DOUANIERES DE PROMOTIONS DES INVESTISSEMENTS , DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET DE DIVERSIVICATION ECONOMIQUE

Au titre de la mise en œuvre de la politique de l'import-substitution et l'accroissement de la production nationale et la protection du facteur humain, :

- *l'Administration des Douanes concède l'exonération totale des droits et taxes de douane en faveur des matériels et intrants destinés aux secteurs prioritaires :*
 - *Agriculture, pêche et élevage ;*
 - *Production pharmaceutique ;*
 - *Matériel médical ;*
 - *Transformation poussée du bois.*
- *En revanche, afin de limiter le recours aux importations, contribuer à l'équilibre de la balance commerciale, la taxation est relevée à l'importation de nombreux produits pour lesquels des substituts sont disponibles localement ou susceptibles de l'être.*

III.POLITIQUES DOUANIERES DE PROMOTIONS DES INVESTISSEMENTS , DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET DE DIVERSIVICATION ECONOMIQUE

D'autres incitations douanières ont cours, pour accroître les investissements, au titre des activités sectorielles dans le domaine pétrolier, gazier et minier (code pétrolier, gazier et minier), absorber les chocs exogènes et doper les filières en croissance, à l'instar

- Des exonérations à l'importation de l'huile de palme brute, en faveur des filières oléagineuses et de savonnerie ;*
- De l'application d'une Valeur imposable et d'un droit de douane réduits à l'importation du sucre destiné à la couverture des besoins industriels ;*
- De l'application de la valeur transactionnelle et des droits de douane réduits sur les produits laminés destinés à la fabrication des tôles, des toitures et des gouttières ;*
- De l'application de la valeur transactionnelle assortie d'un droit de douane de 5% et l'exonération de la TVA sur les tourteaux de soja importés destinés à la filière avicole.*

C.(SUITE ET FIN) POLITIQUES DOUANIERES DE PROMOTIONS DES INVESTISSEMENTS , DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET DE DIVERSIVICATION ECONOMIQUE

Dans un autre temps, la valorisation des exportations s'adosse sur :

- L'application de l'exonération des droits de sortie sur les produits manufacturés ;*
- Le Monitoring spécifiques des produits exportés, dans le cadre de l'APE et de la ZLECAf*

D- LE RENFORCEMENT DE LA DEMANDE NATIONALE, LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE ET L'ABSORPTION DES POUSSÉES INFLATIONNISTES

Sur le point du renforcement de la demande nationale, la lutte contre la vie chère et l'absorption des poussées inflationnistes, le Gouvernement consacre :

- L'application d'une valeur administrative fixe de 61 dollars à la porte, en vue de contribuer à la stabilisation des prix des pétroles à la pompe ;*
- L'application d'un abattement de 80% sur le montant du fret à incorporer à la valeur en douane ;*
- La défiscalisation totale ou partielle des denrées de première nécessité : blé, riz, poisson, conserves de sardines.*

E- L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET LA FACILITATION DES ÉCHANGES DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

Enfin, au titre de l'amélioration de l'environnement des affaires et la facilitation des échanges du commerce extérieur, les politiques douanières sont relatives :

- **A la dématérialisation continue des procédures douanières, à travers la modernisation du système d'information douanier, sous le nouveau label CAMCIS ;**
- **A la systématisation des paiements électroniques;**
- **La digitalisation des procédures et contrôles;**
- **A l'octroi de procédures simplifiée : enlèvements directs et sous palan, circuit vert ;**
- **Au renforcement de la démarche partenariale, à travers :**
 - ***La promotion du commerce licite et la lutte concertée contre la contrebande et les contrefaçons ;***
 - ***La mise en œuvre des facilités douanières au titre des contrats opérateurs ;***
 - ***Le développement et renforcement des Protocoles d'Accord avec le secteur privé;***
 - ***Les concertations permanentes avec tous les acteurs de la chaîne logistique;***
 - ***L'existence d'un Forum Douane/Entreprises***

II. IMPACT DES POLITIQUES DOUANIÈRES DE RELANCE ECONOMIQUE ET DE FACILITATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

- **Endiguement des tensions inflationnistes sur l'économie nationale ;**
- **Accélération de l'industrialisation et l'accroissement de la production, notamment dans les filières métallurgique, la cimenterie, l'agro-alimentaire, le secteur agricole, d'élevage et des pêches, les emballages et les industries brassicoles**

II. L'IMPACT DES POLITIQUES DOUANIÈRES DE RELANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

- **Augmentation des exportations en volume et la diversification des opérateurs et des destinations : savons (hausse de 4%) ; les récipients et articles d'emballages verre (+36%) ; les produits de la boulangerie (+17%) ; les chocolats (+6%) ; les confiseries (+18%)**
- **L'amélioration du climat et de l'environnement des affaires ;**
- **Réduction des coûts et des délais de passage des marchandises en Douane.**

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au-delà du cercle vertueux, la palette des politiques énoncées est source de dépenses fiscales, et en raison de leur élargissement et du manque à gagner pour le Trésor Public, celles-ci constituent des risques en matière de mobilisation efficiente des ressources propres de l'état. D'où la nécessité pour les entreprises d'inscrire les subventions fiscales au bénéfice du réinvestissement et de la répercussion des dépenses fiscales induites aux consommateurs.

Pour autant, il est tout aussi nécessaire de constater la montée en puissance de la fonction économique de la Douane qui traduit un glissement progressif de la prégnance de sa mission fiscale.

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

8044 NUMERO VERT

